

SAINT VINCENT DE REINS

BULLETIN
MUNICIPAL

N° 24



ANNÉE 2009

CHIENS DANGEREUX

La loi du 20 juin 2008 a introduit l'obligation pour tout propriétaire ou détenteur de chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie de suivre une formation dispensée par un formateur agréé par la préfecture du Rhône.

Cette formation d'une durée de 7 heures comporte une partie théorique relative à la connaissance des chiens et de la relation entre le maître et le chien, aux comportements agressifs et à leur prévention ainsi qu'une partie pratique consistant en des démonstrations et des mises en situation.

Le permis de détention est délivré par la Mairie à tout propriétaire d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie âgé de plus d'un an. Ce permis se substitue à l'actuel récépissé délivré lors de la déclaration d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie. Il doit être délivré au plus tard le 31 décembre 2009.

Pour la délivrance de ce permis vous devrez fournir les pièces suivantes :

- identification du chien,
- vaccination antirabique du chien en cours de validité,
- assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien pour les dommages causés aux tiers par l'animal,
- pour les chiens mâles et femelles de 1^{ère} catégorie, la preuve de la stérilisation du chien,
- conclusion de l'évaluation comportementale effectuée par un vétérinaire agréé,
- attestation d'aptitude du propriétaire du chien sanctionnant la formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents.

Je vous rappelle que la loi impose la délivrance du permis de détention définitif au plus tard le 31 décembre 2009.

La liste des vétérinaires habilités à réaliser des évaluations comportementales canines ainsi que la liste des formateurs habilités à dispenser la formation aux propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la préfecture du Rhône.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Des abonnements sont en vente au bar tabac chez Michel « Le Saint Vincent » à des prix attractifs.

Pour connaître les horaires des lignes, des dépliants sont disponibles en mairie.

LE MOT DU MAIRE

Ce nouveau bulletin municipal qui pénètre dans chacun des foyers Saint Vincentais me donne l'occasion de dresser le bilan des travaux effectués depuis la parution du précédent et de vous faire part de ceux à réaliser.

L'extension de la Salle Polyvalente, le réaménagement du Centre de Loisirs, les parkings de cet ensemble, la réhabilitation du caveau, de la salle des associations, du local des infirmières ont été inaugurés le 26 septembre dernier par Monsieur Michel MERCIER, ministre.

Les capacités d'accueil de ces locaux permettront désormais davantage de manifestations festives, culturelles, associatives, essentielles au rayonnement de notre village.

L'assainissement de Magny, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, le renforcement du réseau de distribution d'eau, l'aménagement de la chaussée et du carrefour amélioreront les conditions de circulation et plus spécialement la sécurité.

Des travaux identiques se sont achevés en fin du 1^{er} trimestre au hameau de la Goutte, sans que malheureusement la Maison du Rhône ait accepté les aménagements pourtant nécessaires sur la RD 9 dans sa traversée.

Notre prochain contrat dit pluriannuel aura pour objectif la poursuite de l'embellissement de notre village, l'entretien des bâtiments communaux, les travaux paysagers dans l'environnement du caveau, des équipements pour les loisirs des enfants.

Tous ces travaux bénéficient d'une aide substantielle du Conseil Général ; aussi je remercie vivement notre Conseillère Générale Madame CHUZEVILLE pour son soutien permanent.

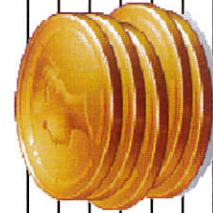
Notre commune a besoin de l'investissement de toute sa population afin de conserver les acquis que sont : son école, ses commerces, artisans, services, agriculteurs, industries, ses nombreuses associations.

Nous devons tous nous engager à la veille de réformes importantes qui se dessinent pour un proche avenir, à toujours leur donner la priorité pour que Saint-Vincent garde toute sa vitalité et ses prérogatives.

BUDGET COMMUNAL

D'où vient l'argent ?		Réalisé 2007	Réalisé 2008	Prévisions 2009
État				
Département		97 080,19	97 374,96	97 015,00
Intercommunalité		26 403,00	32 265,80	20 000,00
Impôts et taxes		109 517,09	109 517,09	109 517,00
Locations immeubles communaux (dont Salle Polyvalente)		120 889,00	129 792,00	136 452,00
Remboursements combustibles (Locataires)		42 435,27	42 016,07	49 000,00
Cimetière - Occupation domaine public		3 837,93	1 422,20	1 100,00
Remboursement rémunération du personnel (dont déchetterie et poste)		944,15	2 270,51	1 344,00
Centre de Loisirs		2 769,42	13 670,61	13 600,00
Régie des photocopies		32 510,67	33 278,48	38 000,00
Produits exceptionnels			23,75	50,00
Cession d'immobilisations			143,12	
Opérations d'ordre		167 000,00		
Excédent antérieur reporté		100 000,28	60 000,26	120 680,00
Soit un total de :		703 387,00	521 774,85	586 758,00
Qu'a-t-on fait avec ce budget ?				
Vie de tous les jours (fonctionnement)				
Fournitures		42 233,51	50 331,77	83 200,00
(Eau - Électricité - Carburants - Administratives - Voirie - Petits équipements - Diverses - Centre de Loisirs)				
Entretien		58 671,82	46 169,35	99 492,00
(Bâtiments - Terrains - Voies - Matériel - Maintenance - Documentation technique - Véhicules)				
Assurance		8 591,85	9 153,26	10 000,00
Personnel et honoraires intervenants		195 467,68	217 689,27	241 350,00
(5 agents - Centre de Loisirs - Formation - Déplacements - Élus - Services extérieurs - Notaire - Géomètre - Percepteur)				
Ecole (Fournitures scolaires)				
Bibliothèque (Livres - CD - Abonnement)		2 287,98	2 194,62	2 500,00
Fêtes - Bulletin Municipal - Frais postaux - Téléphone - Fax		5 490,45	9 528,88	15 900,00
Impôts et taxes		4 300,00	3 906,00	5 700,00
Subventions dont Ecole		33 128,77	35 614,38	33 010,00
Remboursements des intérêts des emprunts		9 782,52	12 465,30	9 500,00
Cotisation service incendie		13 468,00	13 715,00	14 300,00
Cotisation organismes regroupement		220,16	326,75	500,00
Virement en investissement				71 306,00
Opérations d'ordre		167 000,00		
Soit un total de :		540 642,74	401 094,58	586 758,00
Depenses extraordinaires (investissement)				
Remboursement capital des emprunts		29 899,27	30 360,30	57 200,00
Clocher Église			8 231,62	1 700,00
Acquisition mobilier		10 862,94	1 178,00	
Acquisition info mairie		4 382,90		
Dissimulation des réseaux				3 800,00

Bâtiment Filatures			13 634,40	
Bâtiment Caveau (Réaménagement)			10 572,64	65 600,00
Salle archives Mairie		3 334,93	1 887,61	
Structure hébergement				
Local Service Technique		24 340,55		
Aménagement Ensemble Polyvalent et CLSH		35 817,32	610 843,71	65 300,00
Centre de Secours		139 311,12		
Aménagement terrains				
Divers bâtiments		22 252,02	9 914,84	40 000,00
Aménagement terrains derrière Bibliothèque (studios)		1 683,80		
Aménagement terrain Casse Froide				
Aménagement terrain Bourg (vers la salle polyvalente et centre de secours)				15 000,00
Cimetière		8 700,59	3 444,00	
Eclairage fin d'année				
Subventions d'équipement versées (hors opérations)				75 000,00
Dépenses imprévues				
Opérations d'ordre				
Reste à réaliser 2008				
Soit un total de :		280 585,44	690 067,12	323 600,00
Recettes extraordinaires (investissement)				
Récupération TVA (sur travaux faits 2 ans avant)		4 025,64	121 603,67	114 869,00
Subventions d'investissement			194 279,65	81 000,00
Centre de Secours		43 254,89	7 465,04	
Emprunts (capital)			250 000,00	50 000,00
Résultat reporté		240 851,41		141 167,00
Excédent fonctionnement		83 340,00		
Opérations d'ordre		167 000,00		
Cession d'immobilisations				
Soit un total de :		538 471,94	573 348,36	387 036,00
Centre de Loisirs - Compte de résultats				
Dépenses				
2007	43 892,95			
2008	47 268,59			
Subvention CAF selon le nombre d'enfants présents				
2007	3 820,70			
2008	3 868,27			
Prestation CAF selon les dépenses effectuées				
2007	15 857,72			
2008	16 668,66 (estimation)			
Soit un coût pour la Commune de :				
2007	12 015,47			
2008	13 292,58 (estimation)			
Recettes				
Participation des parents				
		2007	10 581,00	
		2008	11 610,45	
CAF (remboursement bons vacances)				
		2007	1 409,26	
		2008	1 647,00	



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Année 2008

13 janvier	GUILLAUME Louison Célestine
11 mai	PRAS Charlotte
12 juin	MINON-GAUTHIER Albéric Charles Alain
10 juillet	FOUGERARD Stella Marie
8 août	DOS SANTOS Lou



Année 2009

25 avril	DALUZ Timothé
08 août	VADEBOIN Luca Louis
1 ^{er} septembre	DURY Kalvyn Nicolas
5 octobre	DERESSE Côme

MARIAGES

Année 2008

02 février	DUDU Gérard Claudius et CHERPIN Angélique Solange
10 mai	MOISSONNIER Eric Georges Pierre et BISSUEL Sylviane
20 septembre	DEVAUX Pierre Michel et RIVOIRE Nathalie Juliette
13 décembre	DEPIERRE Stéphane et VIAL Magalie

Année 2009

11 juillet	CAILLERETZ Rémy et FERRAND Valérie Aimée
25 juillet	COUTURIER Nicolas et MURAD Brigitte Ginette

DÉCÈS

Année 2008

20 janvier	RIGAUDY Jacky Yvon
28 février	BLANCHOUD Jacky Louis
3 avril	DUDU Jean Antonin
6 mai	COUTURIER Louis Marius Stéphane
30 juin	BERTHELIER Veuve MURAD Marie Marguerite
21 novembre	MERMIN Denis Frank
28 novembre	LONGERE Veuve PERRIN Marie Thérèse Augustine

Année 2009

20 janvier	AUPLAT Jean Elie
25 avril	SANCHO Epouse CHASSON Jeanne Henriette
28 juin	JAMBON Veuve DEJARDIN Germaine
19 juillet	PEUILLON Veuve BUTTY Marie Louise

ACCUEIL DE LOISIRS « ARC EN CIEL »

SALLE POLYVALENTE - SAINT VINCENT DE REINS

Cela fait maintenant cinq ans que Mireille CHAMPALLE, Solange NOILLY et moi-même accueillons vos enfants pour les mercredis et vacances scolaires, à travers des thèmes, de 7h30 à 18h00, en demi-journée ou en journée complète.

A travers des activités manuelles, sportives, de jeux, et de cuisine avec une intervenante Monique FINO « super Momo » ... cette équipe gagnante !!
Dénommée Mimi-Soso et Nana ! Essayent de proposer et d'apporter à vos enfants dans un lieu sécurisé, la découverte de nouveaux jeux, de nouvelles activités et des valeurs de respect, de solidarité (Entraide entre les tranches d'âges) et de partage.

En effet nous avons le souci du bien-être de l'enfant, du respect de son rythme de vie (suivant les âges) et de sa sécurité.

Cette année 2009, les vacances de février ont eu pour thème : la découverte et l'initiation à la musique classique à travers l'écoute d'opéras et découverte et jeux d'instruments de musique inattendue !!! et pour avril la découverte et l'apprentissage de jeux anciens ! Le jeu du moulin et les échecs avec intervenant.

Quelques anecdotes :

→Durant les mercredis nous avons nos habitués !!! Chacun et chacune a ses petites manies !!! Nous cachons tous les livres dès que Capucine arrive !!! Car elle les dévore tous !!! Camille arrive avec sa valise et sa maison ! Tous les mercredis ! Magali a toujours perdu ses sucettes ! Mais elle a toujours le sourire ! Augustin est toujours là pour arranger les choses entre les copains quand ça ne va pas ! et se prend pour un chevalier ! *Je crois bien que c'en est un !* Maud l'élégante et la délicate aide toujours les plus petits.

→Durant les vacances, des sorties sont proposées aux enfants. Pour les animatrices, ce sont des moments inoubliables ! Goûters oubliés ! Dans le bateau pirate qui tangue avec les enfants ! C'est l'animatrice qui crie plus fort que l'enfant !!! Qui lui trouve ça nul !! Même pas peur !

→Pour tous ces moments magiques, nous disons merci aux enfants !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou nous appeler au 04 74 89 60 88 (les mardis après midis, les mercredis et durant les vacances scolaires)

La Directrice Nadège Gardian

ANNEE SCOLAIRE 2008- 2009

ECOLE CHAMPAGNAT

UN TRAVAIL D'EQUIPE

L'école est un des lieux de vie de l'enfant.

Un lieu où élèves, enseignants et aides maternelles, parents, membres bénévoles de l'OGEC et de l'APEL unissent leurs efforts et élaborent des projets communs.

L'école

Elle se compose de 3 classes

- la classe du cycle 1 : Petite section, moyenne section et grande section.
Professeur des écoles : Mme Martine VAUTRIN aidée de Mme Maryse PIERREFEU.
- La classe du cycle 2 : Cours préparatoire et CE1.
Professeur des écoles et directrice : Mme Marylène NOYELLE aidée de Mme Evelyne CATHELAND.
- la classe du cycle 3 : CE2, CM1 et CM2.
Professeur des écoles : Isabelle POIZAT.

L'école et ses services :

Ramassage scolaire desservant :

St Vincent de Reins, les Filatures, Magny, Meaux la Montagne, St Bonnet le Troncy.

Garderie et étude :

matin à partir de 7h15
soir de 16h30 à 17h45.

Cantine : cuisine traditionnelle.

L'école et ses « petits plus »

- Anglais de maternelle en CM2
- Piscine du CP au CM2
- Voile : CE2, CM1, CM2
- Aide personnalisée assurée par les enseignantes
- Soutien scolaire assuré par un professeur spécialisé
- Catéchèse proposée

Les activités de l'année

- Stage de voile pour le cycle 3

- Opération « Nettoyons la nature »
- Piscine : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2
- Spectacle : « Les 5 sens » : maternelle CP - CE1
- Les 3 chardons « La petite Indienne » théâtre pour enfants : maternelle - CP - CE1
- Pièce de théâtre à la maison de l'Europe : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2
- Spectacle en chansons à la maison de l'Europe pour tous les élèves.
- Défilé de carnaval dans les rues du village.
- Projet : « Les habitants des rivières » animé par un intervenant de la Fédération de pêche : pour CE2 - CM1 - CM2
- Animation sur le thème de l'eau, organisée par la Lyonnaise des eaux, pour les : CE2 - CM1 - CM2
- Fête de l'école : « Spectacle en couleurs »
- Voyage de fin d'année à Courzieu, à la découverte des loups et des aigles.

L'OGEC

C'est l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.

Il assure la gestion financière et comptable de l'établissement et l'entretien des bâtiments.

Il répond aussi aux besoins matériels des enfants et de l'équipe éducative.

Le président : Mr Jean Pierre LEITA

le vice président : Mr Norbert MONTEGUT

la trésorière : Mme Magalie DEPIERRE

la secrétaire : Mme Virginie DERESSE

L'APEL

C'est l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre.

Elle est constituée de parents d'élèves.

Elle dynamise la vie de l'école par diverses manifestations.

Les bénéfices de ces manifestations permettent de financer en partie les sorties scolaires et les animations culturelles. Elle fait évoluer les projets de l'école.

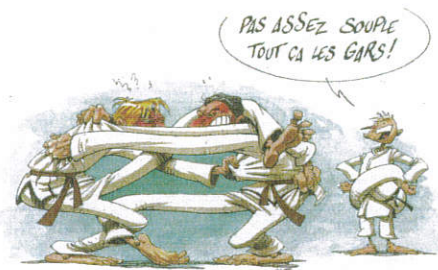
La Présidente : Mme CHARITAL Corinne

La secrétaire : Mme BOY Isabelle

La trésorière : Mme Robin Nathalie

Manifestations APEL et OGEC de l'année :

- Concours de pétanque
- Vente de fleurs
- Arbre de Noël
- Loto
- Soirée de fin d'année le 23 juin et tombola



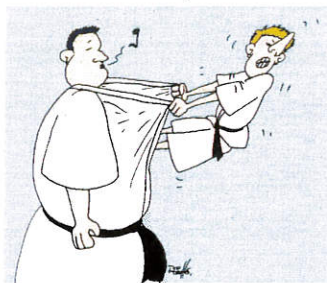
Le Judo Club continue ses activités tous les mercredis soirs. Cette année, Eric CARITEAU assure les entrainements de tous les judokas avec dynamisme. Il arrive avec une expérience d'entraîneur de plusieurs années. Il devrait rester avec nous plusieurs saisons. Il pourra ainsi animer nos rencontres en nous transmettant son expérience et sa bonne humeur.

Les entrainements sont ainsi organisés les mercredis à partir de 17 heures 30 :

- 17h30 à 18h30 pour les tout-petits,
- 18h30 à 19h30 pour les 6-12 ans,
- 19h30 à 21h pour les plus de 12 ans et adultes

L'année passée, nous avons remarqué une faible participation dans le groupe des tout-petits. Il n'y avait même plus personne sur le dernier trimestre. Le groupe semble se ré étoffer cette année. Par contre, nous avons noté une grande affluence pour le groupe intermédiaire. Plusieurs papas se sont inscrits dans le groupe des adultes en étant pour la plupart débutants. Le but est bien-sûr de garder des **entrainements de qualité dans une ambiance familiale.**

柔術



Aujourd'hui, le club comprend des débutants de tout âge : de « baby » à « vétéran ». Chacun est accueilli là où il en est et progresse à son rythme.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer un mercredi ! Nous vous partagerons avec joie notre plaisir hebdomadaire.

L'esprit du club veut aller dans le même sens que le code moral du Judo :

Amitié, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie,
Respect, Contrôle de soi et Politesse.



Et rappelez vous, Judo signifie :

Voie de la souplesse

Compétitions auxquelles nous avons participé :

Roanne, Riorges, Charlieu

Beaujeu, Régný, ...

et à chacune d'elle une récompense pour nos sportifs !

Tarif : 30 € / trimestre + 32 €/an pour la licence FFJDA

Fourniture du kimono gratuitement

Possibilité de découverte gratuite sur 3 séances

Pour toutes informations, contacter :

Olivier Desloges (04 74 89 67 94) ou Nicole Pelet (04 74 89 64 94)

CLUB DE GYMNASTIQUE

En 2009 le club a accueilli pas moins de 20 adhérentes motivées et fidèles au rendez-vous chaque mardi soir !

Isabelle Costes Davos nous assure un cours varié durant 1 heure 30 : musculation, coordination des gestes, abdos, fessiers et étirements ! Et tout cela avec le sourire et dans la bonne humeur !

Les cours reprennent autour du 15 septembre 2009 tous les mardis de 18H45 et 20H15.

Pour tous renseignements, veuillez contactez Pascale MURAD au 04.74.89.66.52 ou Martine SALINAS au 04.26.81.66.14

Toute nouvelle recrue est la bienvenue : le premier cours est offert !

BOULE DES FILATURES

C'est le sport qui rassemble le plus de personnes dans un village et surtout à Saint-Vincent-de-Reins qui a toujours été une pépinière de champions nationaux voire même internationaux.

En effet, on joue aux boules dès que l'on sait marcher jusqu'à ce que l'on ne puisse plus marcher.

La société compte aujourd'hui 27 licenciés et une vingtaine de membres honoraires : à savoir qu'il est très facile et peu onéreux de se procurer une carte de membre honoraire (10 heures) en particulier pour ceux qui ne jouent pas assez souvent pour acheter une licence.

L'activité est toujours la même depuis quelques années avec maintenant le traditionnel concours 32 doublettes du vendredi de l'ascension qui voit récompenser les lauréats (Alain PLASSE et Jean-Marc JOLIVET cette année) par le challenge de notre cher regretté ancien président Jean-Paul VADEBOIN.

Le concours entre sociétaires et amis connaît toujours un vif succès grâce au caractère convivial de cet après-midi estival.

Notre société connaît actuellement des difficultés financières, c'est pour cela que nous avons beaucoup de cartes de membres honoraires à remplir.

Merci à tous.

MUSCULATION

Le nombre des participants reste stable. Venez nous rejoindre à la salle qui se situe aux Filatures en dessous du Judo. Les principaux avantages de s'entraîner dans une salle sont la disposition du matériel, la possibilité de trouver un partenaire, une plus forte motivation et les discussions avec les autres participants.

Nous avons beaucoup de matériel et de machines permettant un entraînement très varié.

N'hésitez pas à nous rendre visite pour vous familiariser avec ce sport.

CATM

Année 2008

- Février : réunion traditionnelle pour la remise des timbres et la préparation du voyage.
- Avril : rassemblement départemental à Caluire ou notre section était représentée par André Marchand.
- Juillet : fête patronale, notre section a « rempli nos contrats » pour l'opération Cochon grillé. Merci aux fidèles.
- Septembre : sortie bi-annuelle au Moulin Bleu à Thiers. Journée très appréciée de toutes et tous : les danseuses étaient belles.... Les danseurs aussi !! et la table gourmande.
- Novembre : cérémonie du 11 novembre suivie d'un repas au Relais du Reins avec un accueil chaleureux.
- Décembre : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie avec dépôt de gerbe au cimetière.

Année 2009

- Mars : concours de cartes qui a remporté un franc succès malgré le changement de date : 76 doublettes se sont affrontées à la Salle Polyvalente. Grand merci aux animatrices et animateurs, de même qu'aux organisateurs.
- Mai : rassemblement département à Beaujeu. Notre section était représentée par André MARCHAND, toujours fidèle au poste. Merci André.
- Mai : Cérémonie au Mémorial de Thel ou nombre de nos adhérents étaient présents.
- Juillet : fête patronale, comme d'habitude bonne mobilisation de notre section dont certains membres se sont levés TRES TOT pour l'installation, et surtout pour la cuisson des cochons. Grand merci à tous.

Au vu de ces activités, chacun comprendra que notre section reste très impliquée dans la vie associative de notre village et nous avons toujours beaucoup de plaisir à nous rencontrer.



C@ RAM

CLUB INFORMATIQUE

Depuis cinq ans, le club informatique du village propose aux adultes des cours pour débutants (découverte de l'outil informatique, manipulation de la souris, apprentissage de messagerie électronique et navigation sur le web) et d'un cours pour les confirmés (apprentissage sur logiciel photo pour de la retouche et trucage d'images, logiciel vidéo Movie Maker ...) encadrés par M. René Mazoyer, Président, M. Jean Saint André, trésorier et Mme Nadège Gardian, secrétaire.

Nous sommes là aussi pour essayer de répondre à vos attentes.

Les cours ne sont pas définis et figés. Au contraire les adhérents viennent avec leurs questions. Nous sommes à votre écoute.

Ce club a été créé afin de permettre aux personnes de connaître l'outil multimédia et de s'en servir. En effet, les enfants apprennent à l'école à se servir d'un ordinateur mais pour notre génération et celle d'avant cela n'était pas acquis. Nous avons voulu avec ce club faciliter l'apprentissage de cet outil pour ces personnes qui parfois avait beaucoup d'a priori et se sentait dévalorisés ! et permettre à tous les gens du village qui souhaitaient savoir s'en servir et pouvoir s'équiper d'un ordinateur à leur domicile.

C@ Ram dispose d'une salle équipée d'ordinateurs mis en réseaux ainsi qu'une connexion internet.

Cette salle est située au dessus de la mairie anciennement le cabinet du docteur Laprais.

Les cours ont lieu les jeudis soirs de 18h00 à 20h00.

Pour démarrer une nouvelle année, nous sommes à la recherche de bénévoles afin de proposer des choses nouvelles aux adhérents. Nous avons un peu l'impression d'avoir transmis toutes nos connaissances aux adhérents !!

Nous espérons que cet appel sera entendu ! si vous avez des connaissances informatiques et que vous souhaitez donner un peu de temps aux autres, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Alors si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour plus d'informations contactez M. Mazoyer au 04 74 89 62 19

Ou à l'adresse mail du club : st.vincentinformatiq@free.fr



ATELIER DES ÇA PEINT

JUIN 2009 clôture la 4^{ème} année scolaire des activités de dessin, d'art plastique en section « juniors ».

Notre technicienne « Myriam WYWIAL » dévoile au fil des cours son arsenal de connaissances, d'objets usuels avec goût, habileté.

Ainsi l'exposition ouverte à tous (la première du style) réalisée le samedi 13 juin et dimanche 14 juin à la Salle Polyvalente de notre village permet de présenter les thèmes des travaux d'élèves et de faire connaître des faits, des idées, des émotions transcrites par la main du peintre à un moment donné. Ne dit on pas qu'en exposant ses œuvres l'artiste s'expose.



Revenons aux thèmes des travaux de cette année écoulée :

- « Peindre à la manière de Delaunay Robert » peintre français qui passa rapidement du cubisme (Paris 1910-1912) à une organisation rythmique des plans colorés, « des tâches de couleur »
- la « calligraphie arabe avec calame et encre, et à la manière des poètes calligraphes
- « carnaval », dessins de loups que nous retrouverons aussi à l'atelier de terre modelée dans la masse
- « la porte orientale » et son environnement proche mur, maison, palais
- « les portraits » négatif et positif
- « paysages » technique des surfaces aux traits, autre approche différente d'assembler les horizontales, les verticales, les méandres, les biais, etc...

Continuons l'exposition des peintres amateurs de la région, les huiles, acryliques, l'aquarelle, le pastel voisinent avec les belles photos de nature mais aussi la sépia, le brou de noix.

N'oublions pas les sculptures diverses (bois d'ébène, de terre cuite cirée, de biscuit, de terre crue).

Une belle œuvre d'éléphant noir et blanc acrylique fait douter au 1^{er} coup d'œil d'un grand tirage photos !!!

Le thème de la campagne ancienne, voici 100 ans passés, fait revivre cette période par les costumes, robes longues quotidiennes, les labours avec des bœufs muselés en attendant l'été proche où les hommes se retrouvent de ferme en ferme avec la batteuse pour la scène de battage.

Un autre artiste présente à l'aquarelle le boulanger d'autrefois.

La nature, les fleurs sont à l'honneur, avec fruits et animaux, la plage aux parasols, la banquise et ses pingouins, témoignage sérieux d'hier, et que dire de la projection en devenir du mont Saint Michel stagnant sous beaucoup d'eau de mer ce qui permet des ballets de baleines bleues.

Le prix du public a été attribué au n° 67 par 23 voix pour le « Col du haut-beaujolais » de Nathalie SALINAS.

A bientôt pour l'exposition de l'année prochaine.

La rentrée scolaire 2009-2010 s'est faite le samedi 03 octobre 2009 à 10 heures.

La Présidente
Fernande ORGANO



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence Postale Communale est ouverte tous les jours de la semaine sauf le mercredi. Depuis cette année, deux personnes vous accueillent à la poste. Mme Maryse PIERREFEU remplace Mme Nadège GARDIAN lors de ses vacances et permet ainsi un service ponctuel auprès des clients.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous appeler au 04 74 89 66 85

Horaires de la Poste :

- ▶ **LUNDI et VENDREDI : 14H30-17H00**
- ▶ **MARDI – JEUDI et SAMEDI : 9H00-12H00**

La poste vous accueille pour :

- ▶ Ventes de timbres, de prêt à poster et d'emballage colissimo,
- ▶ Dépôt des objets ordinaires (affranchissement de colis), recommandés et suivis, chronopost.
- ▶ Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, vente de prêt à poster de réexpédition
- ▶ Vente de recharge téléphonique (en dépannage) :
Bouygues, Orange, SFR, NRJ mobile, KERTEL Météor, France télécom, CTU Météor
- ▶ Retrait et Versement autorisé sur CCP ou compte épargne :
300 € par 7 jours ouvrables pour un compte individuel
600 € par 7 jours ouvrables pour un compte joint
- ▶ Remise de chèques
- ▶ Retrait d'espèces par carte bancaire de la Banque Postale sur compte courant exclusivement :
300 € par 7 jours ouvrables pour un compte individuel
600 € par 7 jours ouvrables pour un compte joint
- ▶ Paiement par carte Bleue
- ▶ Paiement de mandat cash dans la limite de 300 euros par opération.
- ▶ Pour une commande de monnaies (pour les associations, ...) prévenir 15 jours à l'avance
- ▶ **Photocopies : 0,10 cts et Fax : 0,60 cts la page**

Pour tous autres services financiers :

- ▶ Contactez M. ERCILLA Conseiller Financier au 04 74 13 85 05 ou Bureau Centre : l'Agence de THIZY au 04 74 13 85 02



LES AMIS DU VOYAGE

Cette année 2009 c'est encore avec un petit groupe de 28 personnes que nous partons pour la Camargue. Un arrêt pour le déjeuner nous permet de voir ou revoir les Baux de Provence. Le deuxième jour découverte de la Camargue puis nous sommes accueillis chez « Pierrot le Camarguais » journée inoubliable. Le 3^e jour visite des Salins du Midi et d'Aigues mortes. Le retour avec une visite à la Corniche des Cévennes.

Très bonne ambiance tout au long des ces 4 jours avec chansons et histoires.

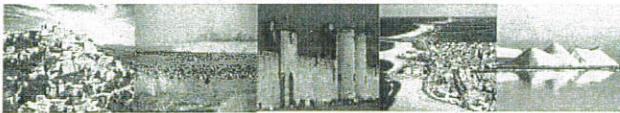
Merci à tous



La Camargue

Les Amis du Voyage de St Vincent de Reins
Du Jeudi 21 au Dimanche 24 Mai 2009
4 Jours / 3 Nuits

Pays où le Rhône se coule dans la Méditerranée, qui ne ressemble à aucun autre : une palette de couleurs, de saveurs, d'une Provence qui tire toutes ses ressources de la mer et de la terre. Découverte d'une Camargue éternelle...



Jour 1 : Jeudi 21 Mai Les Baux de Provence - Lunel
Départ de St Vincent de Reins vers 7h00 en direction de Tarare, Lyon. Petit déjeuner en cours de route. Continuation vers la vallée du Rhône, Valence, Avignon et Les Baux de Provence. Déjeuner au village des Baux, haut lieu touristique classé, dominé par son rocher. L'après midi, temps libre. Le village a donné son nom à la bauxite, minéral découvert sur son territoire. Décors exceptionnels pour faire revivre les témoignages du passé, perpétuer les traditions, abriter l'art des hommes venus s'y installer, accueillir spectacles grandioses. Continuation vers Lunel. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 2 : Vendredi 22 Mai Saintes Maries de la Mer - Manade
Petit déjeuner. Départ pour Saintes Maries de la Mer. Immense plaine alluviale, la Camargue est le produit de l'action conjuguée du Rhône, de la Méditerranée et du vent. La flore et la faune sont d'une richesse et d'une variété exceptionnelle. Temps libre pour découvrir le village des Saintes Maries dominé par son église forteresse, haut lieu de la tradition gardienne et du pèlerinage des gitans. Retour à l'hôtel pour le déjeuner. L'après midi, découverte de la Camargue en 4X4. Guidés par des hommes du pays, traversée du parc naturel régional de Camargue, à la découverte de la faune et de la flore (chevaux, taureaux, oiseaux, flamants roses, riz, sel, salicorne...). Puis dans le cadre d'un vieux mas authentique, le manadier et ses gardians nous accueillent en tenue typique. Présentation de la manade (100 à 150 taureaux), salut des gardians à cheval, puis grande ferrade camarguais (triage des taureaux, marquage d'un anouble, veau d'un an), tradition spectaculaire commentée par le gardian. Dîner « camarguais » avec spectacle de gitans et danseuses sévillanes. Retour à l'hôtel, nuit.

Jour 3 : Samedi 23 Mai Aigues Mortes

Petit déjeuner. Ce matin, visite en petit train des Salins du Midi. L'exploitation du sel y est ancienne. Mais c'est à la fin du XIX^e siècle que le bourg connut un développement particulier avec l'implantation de deux entreprises liées à cette activité, suscitant par ailleurs une forte migration de main d'œuvre. La vaste zone de salins présente un grand intérêt écologique et paysager. Le développement d'un petit nombre d'espèces invertébrées offre aux oiseaux une nourriture abondante qui permet une nidification unique en Europe, notamment des flamants roses. Puis visite d'une cave et dégustation. Déjeuner à Aigues Mortes. L'après midi, visite guidée de la Tour de Constance et des remparts. Utilisée pour emprisonner les Protestants et après l'évasion de chefs Huguenots, ce fut au tour de leurs femmes et de leurs enfants d'être enfermés. Une des filles, âgée de 16 ans, y resta 38 ans et pour montrer qu'elle ne voulait pas se convertir au catholicisme, elle grava sur une pierre le mot "résister". Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 4 : Dimanche 24 Mai Corniche des Cévennes - retour

Petit déjeuner. Itinéraire vers Anduze, la Corniche des Cévennes, Florac et Mende. La Corniche des Cévennes est une route tracée lors des guerres de religion. Ce sont les troupes du roi Louis XIV qui la construisirent afin de mieux lutter contre les calvinistes cévenols, appelés "camisards". Elle a ensuite été aménagée dans une perspective plus pittoresque. Ce chemin touristique, qui relie les communes de Saint Jean du Gard et de Florac, offre à ceux qui l'empruntent un formidable panorama sur les vallées cévenoles. Déjeuner en cours de route. L'après midi, retour direct vers Le Puy en Velay, St Etienne, Lyon et St Vincent de Reins.

CLASSES EN 9

Le bureau de l'association est composé de
Mademoiselle Nathalie LACHAIZE, Présidente ;
Monsieur Jean-Marc CHAMPALLE, Vice-Président ;
Madame Nadège GARDIAN, Secrétaire ;
Monsieur Hubert VADEBOIN, Secrétaire-adjoint ;
Monsieur Yves MURAD, Trésorier ;
Monsieur Jean-Pierre LEITA, Trésorier-adjoint ;
Monsieur Joseph MARCHAND, Président d' Honneur.

Ce samedi 16 mai, 56 conscrits se sont retrouvés à 8h00 à la nouvelle salle des fêtes pour la remise des cocardes, gibus ...et les photos !

C'est sous un soleil éclatant que cette journée s'est déroulée.

La messe fut accompagnée de musique avec deux guitaristes Jean Pascal et Benoît et la présidente des neufs à la chanson !

Quelques conscrits sont allés déposer une gerbe au cimetière pour nous rappeler tous ceux qui sont partis.

Dans la joie et la bonne humeur, s'est poursuivie la journée avec le défilé, pour les 10 ans sur le thème d'Astérix et Obélix, les 20 ans et leur char d'Aladin ! Les 30 ans et les années folles ! Les 40 ans faisaient leur cinéma, il y avait même un père Noël Les 50 ans en cow-boys, les 60, 70 et 80 au rythme des fanfares et des majorettes de Poules les Echarmeaux !

Suivi du repas animé où la fête s'est poursuivie dans la bonne humeur, les chants ... Les 50 et les 40 avaient toujours 20 ans!!!!

Après cette belle journée qui se termina par une gratinée à 3 h 00 du matin !!! les conscrits se retrouvaient le lendemain pour une sortie dans le Maconnais à Burgy afin de partager une journée de détente !! que de rires de chants !.

Merci à tous ceux et celles qui ont permis que cette journée soit inoubliable ! et à la commune qui a offert le vin d'honneur.

Les 9 ont décidé de garder tout au long de l'année, cet esprit de fête et de convivialité ! et ont prévu de se retrouver !!!





PECHE

Historique de la société de pêche

La société de pêche de Saint Vincent de Reins fut fondée en 1937 par M. Albert FARJAT sous l'appellation de société intercommunale de pêche du Haut Reins.

Il existait une association de riverains du Ronçon, fondée en 1931, laquelle fusionna avec la société intercommunale en 1946.

En 1946, M. MALEVAL est président avec Augustin SAINT-PAUL secrétaire et Paul GIRAUD trésorier. En 1957 André MARCHAND devient président avec André GONGY trésorier et Jean Louis GAY secrétaire. Divers présidents et trésoriers se sont ensuite succédés parmi lesquels Jean DUFOUR, Joanny MATHIAS, Marcel JACQUET, Louis BOUCHARD, Albert FOUGERARD.

En 2008, André MARCHAND est réélu président avec André SAINT-PAUL, vice président, Georges DESSEIGNE trésorier et Roger VADEBOIN secrétaire.

La longueur du parcours de pêche est de 25 km, comprenant le Haut Reins de Magny jusqu'à Ranchal ainsi que de nombreux affluents dont le Ronçon sur la commune de Saint Bonnet le Troncy. Deux parcours sont pêchables l'un avec des truites surdensitaires de Magny à la Casse Froide, l'autre patrimoniale de la Casse Froide à la source avec une réserve de 800 mètres du Pont de la Côte au pont de la Tuilière.

Le plan d'eau « Les Filatures » de 0.5 ha, classé en 1^{ère} catégorie avec un règlement spécifique, possède de nombreuses truites et poissons blancs.

Plusieurs alevinages ont lieu chaque année en rivière et au plan d'eau.

L'AAPPMA est entrée en réciprocité départementale dès la fondation de celle-ci.

Un concours de pêche adultes et enfants se déroule chaque année au plan d'eau, l'un des derniers week-ends de fin juin.

L'ouverture de la pêche en mars est la journée conviviale par excellence avec la soupe aux choux chez Ginette.

Dépositaires de cartes : Restaurant chez Ginette à Saint Vincent de Reins et supérette Bonneton Marie-Laure à Ranchal.

La Loi

Les ruisseaux sont des écosystèmes riches mais fragiles car ils abritent une faune aquatique abondante et diversifiée avec certaines espèces protégées en forte régression. Les petits cours d'eau, caractérisés par de très faibles débits en particulier lors de l'étiage estival, sont extrêmement vulnérables à la pollution car n'offrent aucun pouvoir de dilution.

Face à une pollution la rapidité de l'alerte est primordiale. La lutte contre les pollutions est un devoir civique.

De nombreux indices permettent de détecter une pollution (odeurs, couleurs, irisation de surface, mousse, poissons morts).

L'alerte donnée peut permettre de prendre les mesures de première urgence comme protéger la population des risques d'empoisonnement, d'incendie ou d'explosion, de limiter les dégâts par tous les moyens appropriés, de rechercher l'origine de la pollution. Prévenir n'est pas accuser, seule l'enquête officielle précise des responsabilités.

Qui prévenir ? La gendarmerie, le maire de la commune, le Centre de Secours et d'incendie, la DDAF au 04.72.61.38.01, l'ONEMA au 04.78.33.40.77, la fédération de pêche au 04.72.180.180 ; le président de l'AAPPMA locale.

Le délit de pollution ou le délit de destruction du poisson par pollution sont réprimés par les articles L216-6 et L432-2 du code de l'environnement.

Animation pédagogique à l'école Champagnat

Le service animation de la FD 69 organise tout au long de l'année des interventions auprès de jeunes scolaires. Récemment, reçu par le président de l'AAPPMA locale, André Marchand, les animateurs ont professé à l'école Champagnat de Saint Vincent de Reins sur un thème d'environnement. Les enfants ont participé à de nombreuses activités parmi lesquelles l'anatomie du poisson ; la reconnaissance de divers poissons et invertébrés de nos rivières. Avids de connaissance les jeunes élèves ont posé de nombreuses questions attendant à la pollution, à la disparition de certains poissons et sur les dispositions prévues et à prendre pour palier à ces différents problèmes. Au mois de juin les scolaires ont observé au plan d'eau des Filatures les habitants dans leur milieu naturel.



AMICALE DES CHASSEURS

La saison 2008-2009 est achevée, nous pouvons faire le bilan.

Notre association se maintient pour le mieux, grâce à notre conseil d'administration qui se dépasse sans compter pour le bon déroulement et la bonne entente dans le groupe.

Nous avons eu l'arrivée de deux sociétaires pour renforcer notre équipe ; nous les remercions !

Ce samedi 2 mai 2009 avait lieu la foire annuelle. A cette occasion la société de chasse organisait la pesée du cochon et la dégustation du boudin.

L'heureux gagnant est Monsieur MURAD Jean-Paul avec le poids de **88 Kg 019 g** et le poids réel était de **88 Kg 020 g**.

Bravo et merci à tous les participants.

Grands gibiers

Selon notre fédération, le chevreuil n'est pas en augmentation mais reste stationnaire.

C'est pour cela que le plan de chasse a été attribué comme les saisons d'avant vingt six (26), et vingt deux (22) ont été prélevés.

Le sanglier

En deux battues aux chevreuils les chasseurs ont eu le plaisir de voir sortir ces bêtes noires dont deux ont été prélevées et une battue au sanglier dont a été prélevé. Cela donne du plaisir à la chasse.

Petits gibiers, le lièvre

Sujet d'inquiétude car si on a commencé à espérer son augmentation la maladie a refait surface.

Le lapin

Toujours présents mais sans plus

Le faisan

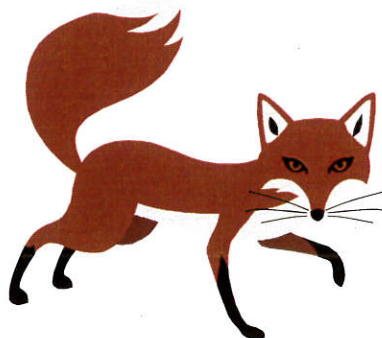
100 faisans ont été lâchés pour le plaisir

Nuisibles Le renard

10 ont été éliminés en battue

Fouines et martres

Les prises restent stables



Pour conclure j'en viendrai au repas des propriétaires et exploitants agricoles.

La société se fera un plaisir de vous inviter

Le dimanche 21 février 2010

A notre Salle Polyvalente du village

A partir de 12 heures.

A tous les chasseurs bonne saison 2009/2010 Merci à tous !

JM CHAMPALLE

Le Président

COMITE DES FETES

Année 2008

Fête Patronale 5 et 6 Juillet

C'est avec la participation de 11 sociétés que se sont déroulés ces 2 jours, le soleil était parmi nous le samedi, mais hélas c'est sous la pluie que Dédé et tous ceux qui sont de corvée ce jour-là nous ont fait cuire les cochons.

Marche des Cèpes 21 septembre

Le soleil étant au rendez-vous ce sont 507 marcheurs qui sont venus découvrir ou redécouvrir les sentiers de notre village.

Un grand merci à tous les bénévoles qui nous aident ce jour là !



Année 2009

Loto 8 février

A la ligne ou au carton, toujours beaucoup de lots à gagner, clic-clac, sèche-linge, bons d'achats ...

Merci aux commerçants, aux entreprises pour leurs dons et aux mamans qui nous font des délicieux gâteaux.

Rallye 18 avril

2 spéciales pour le plaisir de nombreux spectateurs venus des 4 coins de la France encouragés les pilotes. Buffet et buvette très variés pour permettre à tout le monde de patienter.

Foire 2 mai

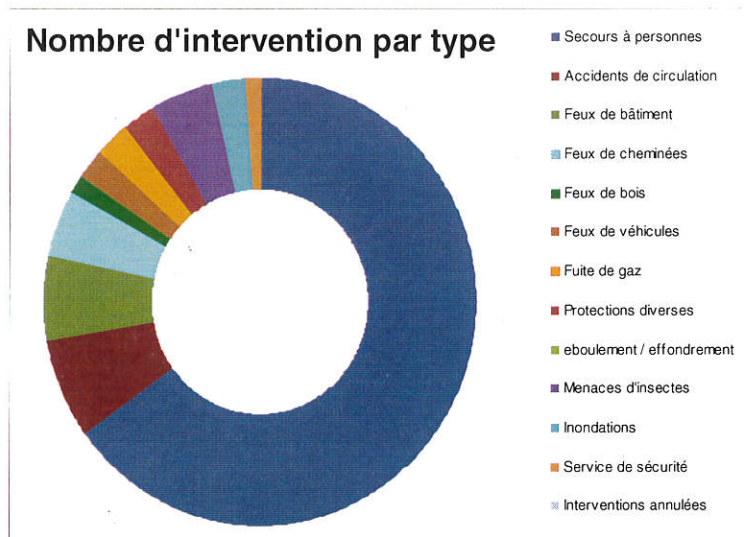
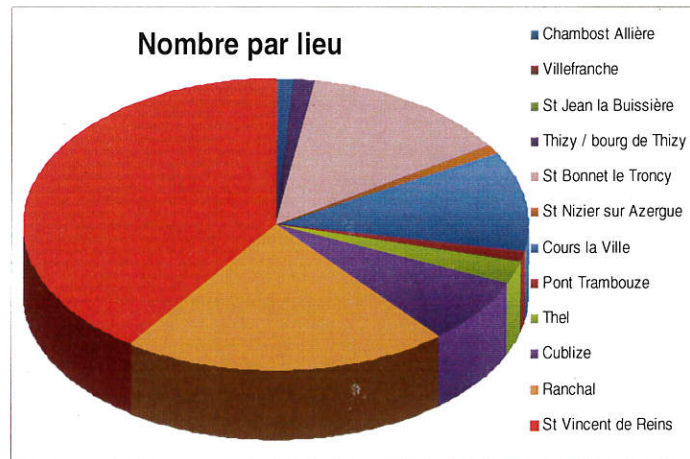
Très belle journée pour cette foire qui se maintient grâce à nos fidèles forains et des nouveaux qui se font inscrire.

Succès de l'exposition de tableaux à la salle de la mairie, et toujours la pesée du cochon, la dégustation des couennes, les repas ; moules frites chez Ginette et bœuf bourguignon chez Michel.

Domage que peu de monde se déplace à l'expo vente à la salle polyvalente.

SAPEURS POMPIERS

Les Sapeurs Pompiers de Saint Vincent de Reins ont effectué près d'une 100aine de sorties de véhicules lors de l'année 2008 avec une large majorité sur le secteur de St Vincent, mais aussi avec des interventions sur de nombreuses autres communes en renfort, comme le montre le graphique ci joint.



A ce jour, la compagnie compte 21 Sapeurs Pompiers Volontaires, ce qui représente un nombre tout à fait respectable pour la taille de notre commune. L'ensemble du corps a suivi toutes les formations et recyclages qui leur permettent d'être efficace et toujours, le plus à jour possible, pour répondre aux détresses de nos concitoyens Saint Vincentais, même si nous rencontrons de réelles difficultés à assurer les interventions survenant en semaine (*dû à un effectif travaillant surtout en dehors de la commune*), difficulté qui risque d'être majorée, avec le nouveau système d'alerte « Orion » qui sera mis en place prochainement.

Malgré des obligations de formation, de recyclages, d'investissement, et bien d'autres, ce qui représente réellement la force de cette équipe de Pompiers, c'est sans doute l'Amicale, qui de part les moments de convivialité, d'activités diverses, de partage (...) ancre et scelle une camaraderie qui fait la force et la cohésion de la compagnie. Ces instants constituent des moments de conversation et d'échange privilégié sur l'activité opérationnelle, et c'est sans doute grâce à tout ceci que le Casernement¹ « Marius Nony » se porte bien. L'Amicale s'efforce et continuera de s'efforcer pour permettre que le groupe s'entende toujours aussi bien, pour être garant d'un bon travail d'équipe lors des interventions.

Il faut savoir aussi, que pour répondre aux urgences pour lesquelles nous sommes appelés, nous avons 6 minutes entre la sonnerie du BIP et le départ de l'engin et une limite de 20 minutes entre cette sonnerie et l'arrivée sur le lieu d'intervention, sous la peine que le départ soit annulé. Il n'est pas exclu que quelques fois nous roulions plus vite que la normale, voire même trop vite, par exemple dans le bourg ou le lotissement, pour répondre à cette règle de délais et aux attentes de ceux qui sont dans le besoin de secours. L'ensemble des pompiers du Rhône ont suivi, encore dernièrement, des campagnes de sensibilisation à la vitesse et au respect strict du code de la Route, et nous ferons notre possible pour nous améliorer.

Cette année à été marquée aussi, par la reconnaissance de certains membres piliers de notre caserne. En effet, nous avons fait en sorte que le Caporal Chef Jean Marc Murat, reçoive la médaille de la reconnaissance départementale. En effet Jean Marc totalise 30 années de service, d'abnégation, de don pour les autres. C'est aussi quelqu'un qui s'investit beaucoup pour l'Amicale, et pour la bonne santé associative de la caserne, et cela fait maintenant, une dizaine d'années qu'il gère la trésorerie.

Dernièrement nous avons organisé une surprise à l'attention d'une personne importante pour les Pompiers de St Vincent, c'est bien évidemment notre cher et bien aimé LILI. En effet, le 13 Juin dernier, nous avons été, une délégation des Pompiers de St Vincent au congrès départemental, et lors de la cérémonie, Lili a eu la surprise d'être appelé par les responsables départementaux et s'est vu remettre la médaille de la reconnaissance départemental échelon argent. Après avoir passé une grosse partie de la journée sur le site du congrès, revenu sur notre commune, une autre surprise attendait notre Chef. Les Pompiers restés sur la commune pour assurer la garde opérationnelle ont planté un arbre, le « Ginkgo Biloba » à l'effigie de notre chef et à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de chef de centre. Cette arbre a une forte symbolique, puisqu'il est sans doute le plus vieil arbre de cette planète, puisque suivant les biologistes, son origine serait estimée à plus de 3 Millions de siècles, et quoi de mieux pour symboliser les 20 années de chef de centre. Cet arbre est le seul et unique au monde à avoir résisté à la Bombe atomique d'Hiroshima, symbole qu'on pourrait mettre en parallèle avec l'ensemble des changements et évolutions que Lili a connu et a permis l'adaptation à notre caserne. Et enfin le plus fort symbole, en lien avec les Pompiers, c'est le rôle de pare Feu qui a été constaté à ce présent.

De part cette action là, l'ensemble de la compagnie à voulu rendre hommage, et formuler des remerciements qui serait scellés à cette caserne pour notre Lieutenant, Lili.

Nous sommes fiers et bien dans notre casernement, et nous rappelons que lorsque nous y sommes présents, les portes sont toujours ouvertes, et ce sera avec plaisir qu'on vous accueillera.

Restant à votre disposition, nous vous souhaitons une bonne continuation.



Ltn Louis Vadeboin (Chef de centre)
Cpl Alexandre Passot (Secrétaire)

1 : Casernement étant la nouvelle appellation des casernes du Rhône.

PAROISSE

Messes :

Nous avons 2 messes par mois

- Le 1^{er} dimanche du mois à 10 heures 30
- Le 3^{ème} samedi du mois à 18 heures 30

Permanences

Pour donner les intentions de messe pour les défunts, une permanence a lieu le deuxième et le quatrième samedi de chaque mois de 9 H 30 à 10 H 30. Permanence qui se tient à la salle de réunion du conseil municipal face à l'église. Si vous ne pouvez vous déplacer, deux numéros de téléphone 04.74.89.67.04 ou le 04.74.89.62.24. Ces deux personnes vous renseigneront.

Si vous voulez savoir les heures des messes qui sont célébrées dans les villages voisins, vous pouvez consulter l'affiche qui est tous les mois à l'entrée de l'église.

Équipe relais

Dans chaque village, des personnes sont aussi à votre disposition pour vous renseigner sur la vie paroissiale. Voici les coordonnées de ces personnes relais :

Mme CHABERT Andrée au 04.74.89.67.08
Mme TRAMBOUZE Odette au 04.74.89.63.81

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) une équipe de bénévoles assure une permanence à la maison paroissiale à Amplepuis de 9H 00 à 11 H00. Le numéro de téléphone est le 04.74.89.31.84

Pour des funérailles

Deux numéros de téléphone pour vos renseignements :

Mme DUMOULIN Simone au 04.26.81.60.43
Mme TRAMBOUZE Odette au 04.74.89.63.81

Ces personnes vous conseilleront et vous aideront.

CLUB NOTRE TEMPS

Nous ont quittés depuis la parution du dernier bulletin

Décès de : Agnès BEROUD qui fut présidente du club pendant de nombreuses années et s'occupait beaucoup du club, Marie-Thérèse PERRIN et Germaine DEJARDIN.

Nous avons accueilli des nouveaux membres :

Danièle BLANCHOUD et Marie-Rose SALINAS.

10 avril 2008 : repas de printemps à la Voisinée

26 juin 2008 : voyage en Charolais

Visite des Sardins Romains avec apéritif de la sorcière

Déjeuner à Dijon

Après-midi : croisière promenade avec passage du pont canal et de l'écluse

Visite de la chocolaterie artisanale à Paray le Monial

Retour et casse croûte

Chaque année nos portes ouvertes qui ont toujours un grand succès.

25 septembre 2008 : repas grenouilles à l'Auberge de la Vallée

Nous avons fêté nos conscrits des classes en 8.

80 ans : Robert LACOTE et Germaine LACOTE ; Madeleine PHILIPPE et Madeleine ECHALLIER.

70 ans : Marinette MERCIER

Tous nous ont bien gâtés avec boissons et gâteaux.

Nous avons fêté Noël au club avec un succulent repas préparé par Ginette.



LE SYNDICAT AGRICOLE



Bonjour à tous,

Comme chaque année pour la St Blaise, le syndicat agricole de St Vincent s'est réuni chez Ginette, avec comme principales préoccupations, la fièvre catarrhale et le prix du lait.

La fièvre catarrhale ovine (FCO) :

Au début de l'année 2009, le nombre de foyers (sérotypé 8) dans le Rhône était de 243, avec 176 foyers cliniques et 77 sans symptôme.

Sur 253 foyers :

- ◆ 209 concernent des bovins
- ◆ 41 des ovins
- ◆ 3 des caprins

Cette année encore, nous avons dû vacciner nos animaux pour le sérotypé 8, mais aussi pour le sérotypé 1.

A noter que la FCO compte de nombreux sérotypes.

Certains animaux sont porteurs du virus, mais n'extériorisent pas la maladie. Le virus de la FCO sur un animal en gestation peut provoquer des malformations du fœtus ou un avortement.



Le prix du lait et de la viande :

Au journal télévisé, à la radio et dans la presse on vous a beaucoup parlé du mécontentement des agriculteurs.

Après une embellie des prix du lait sur la campagne 2008 - 2009, nous nous retrouvons pour la campagne 2009 - 2010 avec les mêmes prix qu'il y a 15 ans en arrière (0.28 € le litre).

Le même cas se produit pour la filière viande.

Est-ce qu'il en est de même lorsque vous achetez vos produits laitiers et votre viande... ?



La foire :

Comme chaque année la buvette et les couennes du syndicat ont été un succès, grâce aux nombreux visiteurs et à la météo favorable !

Le syndicat agricole de St Vincent vous remercie d'avoir lu ces quelques lignes

Bonne lecture et à bientôt !

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Le règlement communautaire du 13 décembre 2004 prévoit que tous les Etats membres de l'Union Européenne doivent être en mesure de délivrer au plus tard le 28 juin 2009 un passeport « biométrique » comportant une puce contenant la photo du porteur et ses empreintes digitales numérisées conformes aux normes OACI (Organisation de l'aviation civile internationale).

Si le préfet reste l'autorité compétente pour l'instruction et l'autorisation de délivrance du titre, les maires, agissant en leur qualité d'agent de l'Etat, recueilleront les données personnelles pour les enregistrer dans ces stations et les transmettront par voie informatique sécurisée à la préfecture qui instruira la demande et transmettra l'ordre de production du passeport à l'Imprimerie Nationale, à Douai.

Le titre une fois fabriqué sera envoyé comme aujourd'hui à la mairie de dépôt.

Ce nouveau passeport constitue une sécurisation essentielle qui garantit le lien entre le titre et la personne qui le détient. C'est un outil de lutte contre les usurpations d'identité, et contre le terrorisme international.

La technicité et la sécurité accrue de ces nouveaux passeports fait qu'ils ne pourront plus être reçus dans toutes les mairies.

Dans le Rhône, à compter du 31 mars 2009, les demandes de passeports cesseront d'être reçues dans les formes de la procédure actuelle, voici la liste des 31 communes retenues pour ce département :

Anse, Beaujeu, Belleville, Bron, Caluire-et-Cuire, Givors, L'Arbresle, Lamure-sur-Azergues, le Bois d'Oingt, Limonest, Lyon, Mornant, Neuville s/Saône, Oullins, Rillieux-la-Pape, Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Priest, Saint-Symphorien-s/Coise, Sainte-Foy-les-Lyon, Tarare, Tassin-la-demi-lune, Gleizé, Vaugneray, Villeurbanne, Villefranche-sur-Saône, Décines-Charpieu, Thizy, Meyzieu, Ecully et Vénissieux.

La règle de domiciliation tombe, les modalités de dépôt des demandes de passeports sont modifiées, vous devrez déposer vos demandes, au choix : dans l'une des 31 communes équipées dans le département ou dans l'une des communes retenues sur le territoire national.

Depuis début avril 2009, la commune de Thizy est à même de délivrer le nouveau passeport biométrique. En effet, celui-ci remplace le passeport électronique en place depuis 2006. Si la présentation reste identique, ce nouveau document contient en plus les empreintes digitales, et le tout est stocké dans une puce électronique, l'objectif étant de mieux garantir le lien entre la personne et son passeport, et ainsi, plus besoin de visa. Les personnes disposant actuellement d'un passeport non biométrique le conserveront jusqu'à la date d'expiration indiquée sur le document.

Les documents seront scannés et transmis électroniquement.

La durée de validité du passeport biométrique est de 5 ans pour les mineurs et de 10 ans pour les adultes.

Le coût du passeport biométrique :

Passeport adulte – 88 euros

Passeport 15 à 18 ans – 44 euros

Passeport moins de 15 ans – 19 euros

Le paiement s'effectue par timbres fiscaux.

Pour toute demande de passeport à la mairie de Thizy il faut prendre rendez-vous au
04.74.64.05.29

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Aujourd'hui les demandes de cartes nationales d'identité sont encore gratuites sauf si vous ne pouvez pas fournir votre ancienne carte (dans ce cas il vous faudra une déclaration de perte ou de vol)

Pour une perte ou un vol, le coût de la carte nationale d'identité est de 25 euros payable en timbres fiscaux.

**LES DELAIS D'OBTENTION ETANT ASSEZ LONGS PENSEZ A
FAIRE VOS DEMANDES OU RENOUVELLEMENT AU MINIMUM
DEUX MOIS AVANT.**

**LES CNI ET PASSEPORTS NE SONT DONC PLUS FABRIQUES EN
PREFECTURE**

**INUTILE DONC DE DEMANDER UN TRAITEMENT ACCELERE DE
VOTRE DEMANDE**

**IMPOSSIBLE DE VENIR RECUPERER VOTRE TITRE EN
PREFECTURE CAR ILS SONT LIVRES DIRECTEMENT EN MAIRIE
PAR UN TRANSPORTEUR**

DECHETERIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

DECHETERIE	ADRESSE DECHETERIE	JOURS ET HEURES D'OUVERTURE	DECHETS QUI PEUVENT ETRE DEPOSES DANS LES DECHETERIES
AMPLEPUIS	Zone Industrielle Avenue J.Moos 69550 AMPLEPUIS	Lundi : 8h00 -12h00 Mardi: 8h00 -12h00 / 13h30 -17h30 Jeudi: 8h00 -12h00 Vendredi: 8h00-12h00 / 13h30-17h30 Samedi: 8h00 -12h00 / 13h30 -17h30	Encombrants - Ferrailles - Cartons - Déchets Verts - Huile - Batteries - Papier - Verre - Piles - Déchets d'Equipement Electroniques Electroniques - Bois - Plâtre - Vêtements et chaussures usagés Gravats des particuliers limités à 1m3 Déchets Dangereux des ménages : Néons-Peinture-phytosanitaires-radios médicales-colle-vernis
BOURG DE THIZY	Lieu dit « Malbarde » 69240 BOURG DE THIZY	Lundi Mardi Mercredi Jeudi 13h30 - 17h30 Vendredi et Samedi 8h00 -12h00 13h30 - 17h30	Encombrants - Ferrailles - Cartons - Déchets Verts - Huile - Batteries - Papier - Verre - Piles - Déchets d'Equipement Electroniques Electroniques - Bois - Plâtre - Vêtements et chaussures usagés Gravats des particuliers limités à 1m3 Déchets Dangereux des ménages : Néons-Peinture-phytosanitaires-radios médicales-colle-vernis - Pneu
COURS LA VILLE	Boulevard Pierre de Coubertin 69470 COURS LA VILLE	Lundi : 8h00 -12h00 13h30 -17h30 Mercredi : 8h00-12h00/ 13h30-17h30 Jeudi: 13h30- 17h30 Vendredi: 13h30-17h30 Samedi: 8h00 - 12h00/13h30 -17h30	Encombrants - Ferrailles - Cartons - Déchets Verts - Huile - Batteries - Papier - Verre - Piles - Déchets d'Equipement Electroniques Electroniques - Bois - Plâtre - Vêtements et chaussures usagés Gravats des particuliers limités à 1m3 Déchets Dangereux des ménages : Néons-Peinture-phytosanitaires-radios médicaux-colle-vernis
MARDORE	Le Bourg 69240 MARDORE	Samedi 8h00 - 12h00	Encombrants - Ferraille - Carton - Batteries - Papier - Verre - Piles
ST JUST D'AVRAY	Route de Grandris 69870 ST JUST D'AVRAY	Vendredi 16h00 - 17h00 Samedi 9h00 - 12h00	Déchets d'Equipement Electroniques Electroniques Encombrants - Ferraille - Carton - Batteries - Papier - Verre - Piles
ST VINCENT DE REINS	Lieu dit « La Casse Froide » 69240 ST VINCENT DE REINS	Samedi 8h00 - 12h00	Déchets d'Equipement Electroniques Electroniques Encombrants - Ferraille - Carton - Batteries - Piles Déchets d'Equipement Electroniques Electroniques

Dorénavant, un justificatif de domicile sera demandé aux usagers pour accéder en déchèterie.